

# Formulaire SI

PUBLIÉ LE 01/02/2023 - MIS À JOUR LE 29/05/2026

L'ANSM a mis en place un service destiné à faciliter la relation avec les usagers. Ce dispositif s'appuie sur une équipe dédiée spécialement formée à la prise en charge des demandes des professionnels de santé, sur les applicatifs suivants :

- ReCANN
- SafeNet-MobilePASS / Safety Easy / Intake
- e-Saturne
- e-Fit

Nous vous remercions d'indiquer dans le champ "Message" le nom de l'applicatif concerné par votre question (ReCANN, BNPV, e-Saturne, e-Fit). Vous pouvez également attacher des captures d'écran afin de mieux illustrer la difficulté rencontrée et améliorer la prise en charge de votre demande.

## En cas de problème avec l'application e-Saturne

Pour vos demandes concernant l'applicatif e-Saturne, nous vous remercions, le cas échéant, de préciser le numéro de l'AAC concernée.

## En cas de problème avec l'application e-fit

Si vous rencontrez des difficultés de connexion, nous vous remercions de joindre le formulaire de demande d'assistance qui se trouve en page d'accueil de l'application e-Fit.

De plus, nous vous remercions de préciser dans le champ "Message" :

- Si vous faites la demande pour vous ou une tierce personne, le cas échéant les nom et prénom de la personne concernée par la demande d'assistance ;
- La fonction de la personne concernée (médecin, infirmière, secrétaire médicale, informaticien, responsable qualité, etc.) ;
- Le numéro de carte CPx de la personne concernée et sa date d'émission.

## En cas de problème sur votre Carte Professionnel de Santé CPS (mot de passe oublié, perte ou obtention de carte...)

Rapprochez-vous de l'Agence du Numérique en Santé (ANS) joignable :

- par téléphone en composant le 0.806.800.213
- par messagerie en écrivant à [monserviceclient.cartes@esante.gouv.fr](mailto:monserviceclient.cartes@esante.gouv.fr)
- via l'espace assistance depuis leur site internet via le site [esante.gouv.fr](https://esante.gouv.fr) > [espace CPS](#) > [assistance](#)